

## **Vous, ou l'un de vos proches, êtes soigné à l'hôpital...**

N'hésitez pas à nous rencontrer. Nous sommes à votre écoute, dans le respect du secret professionnel pour :

- **vous aider** à résoudre dans votre vie quotidienne, les difficultés liées à la maladie.
- **vous conseiller** pour faciliter l'accès aux soins et vous accompagner dans vos démarches d'accès aux droits : assurance maladie, mutuelles, Couverture Maladie Universelle (CMU -C), Aide Médicale Etat (AME).

➤ **organiser avec vous** votre sortie de l'hôpital :

👉 retour à domicile avec les aides nécessaires : aide-ménagère, auxiliaire de vie, portage des repas, ...

👉 poursuite des soins : hospitalisation à domicile, centre de rééducation, soins de suite (SSR).

👉 entrée en institution : maison de retraite, établissement spécialisé...

## **Vous souhaitez rencontrer un-e assistant-e-social-e.**

L'Assistant-e social-e travaille en concertation avec l'équipe médicale et soignante de chaque service.

### **Pour prendre rendez-vous:**

- parlez-en aux soignants,
- contactez le service social,
- appelez le standard de l'hôpital,
- renseignez-vous:
  - à l'accueil de l'hôpital,
  - ou aux admissions.

Bus **378** Nanterre-Ville => Asnières-Gennevilliers  
Les Courtilles  
Arrêt « Hôpital de Nanterre »

Bus **304** Nanterre-Place de la Boule/Les Courtilles  
Arrêt « Hôpital de Nanterre »

 Sortie « Nanterre Universités » puis Bus 304—Arrêt « Hôpital de Nanterre »

 La Défenses—Direction Pont de Bezons  
Arrêt « Vistor Basch »

M **1** Sortie La Défense Grande Arche puis T2  
—Arrêt « Victor Basch »

**A86 ouest** Direction « Cergy Pontoise » - sortie 2  
« Bezons » puis Nanterre - Petit Nanterre  
Arrêt « Hôpital de Nanterre »

 Direction « Cergy Pontoise » - sortie 2  
« Bezons » puis Nanterre - Petit Nanterre



## **Le service social hospitalier du CASH de Nanterre**

### **Une équipe de professionnels à votre service.**



☎ 01.47.69.65.11

✉ [ssh@ch-nanterre.fr](mailto:ssh@ch-nanterre.fr)

📍 Bâtiment 8 - Porte 6  
2ème étage

## Le Service Social hospitalier peut vous aider...

### Mon conjoint a une maladie grave.

Comment puis-je me faire aider ?

### Ma mère, âgée, vit seule.

Comment puis-je organiser sa sortie d'hôpital ?

### D'après son médecin, mon père n'est plus en mesure de prendre des décisions par lui-même.

Comment puis-je le protéger ?

### Je suis sans emploi et malade.

De quelles aides financières pourrais-je bénéficier ?

### Je ne pourrai pas rentrer chez moi après mon opération :

pouvez-vous m'aider à trouver un lieu pour assurer la continuité de mes soins ?

### Je suis seule et malade avec de jeunes enfants :

pouvez-vous me conseiller et m'aider à trouver une aide à domicile ?

### Je suis enceinte

quelles sont les démarches à faire ? quels sont mes droits ?

Etablissement de court et moyen séjour à vocation sanitaire et sociale, le Centre d'accueil et de soins hospitaliers – Hôpital Max Fourestier couvre un bassin de population d'environ 250.000 habitants. Il propose des soins et des modes de prise en charge adaptés aux besoins de santé de proximité. Il met toute son expertise au service des patients.



Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers

403 avenue de la République - 92000 NANTERRE



[www.ch-nanterre.fr](http://www.ch-nanterre.fr)

## Le Service Social hospitalier: Un lien entre l'hôpital et la ville.

En fonction de votre situation, le service social hospitalier peut être amené à travailler avec divers partenaires de l'hôpital, publics ou privés, avec votre accord:

- l'assurance maladie,
- Le Conseil Départemental,
- Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH),
- Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF),
- Les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI),
- Les Centres d'Actions Sociales,
- Les caisses de retraite,
- Les prestataires de services à domicile,
- Les associations,
- Etc...